

Prévost et les pièges de la lecture : Comment lire l'*Histoire d'une Grecque moderne* ?

Nicolas Fréry

§I

Roman qui s'ouvre sur une invitation au soupçon et à la défiance¹, l'*Histoire d'une Grecque moderne* scelle un pacte de lecture atypique. Prévost attire en effet l'attention dès l'incipit sur les failles d'un narrateur dont le témoignage est sujet à caution. Il ne laisse pas ignorer la partialité de ce récit émanant d'une « plume conduite par l'amour » (p. 55). À rebours des romans dans lesquels la *captatio benevolentiae* du narrateur vise à nouer une relation de confiance avec le public, « on fait d'emblée savoir au lecteur qu'il marche sur un terrain miné² ». Aussi le lecteur est-il appelé à la vigilance : il lui faut

¹ « Ne me rendrai-je point *suspect* par l'aveu qui va faire mon exorde ? [...] Qui *ne se défiera point* de mes descriptions et de mes éloges ? » (Prévost, *Histoire d'une Grecque moderne*, éd. Alan Singerman, Paris, Flammarion, « GF », 1990, p. 55. Les références à cette édition seront données entre parenthèses dans le texte).

² Jean Rousset, *Narcisse romancier : essai sur la première personne dans le roman*, Paris, José Corti, 1973, p. 148. Comme le souligne Érik Leborgne, « le préambule de la *Grecque moderne* ouvre la voie à une nouvelle "ère du soupçon" dans la production de Prévost » (*Les Expériences romanesques de Prévost après 1740*, Louvain, Peeters, 2003, « Préface », p. 12).

se « tenir en garde » (*ibid.*). Le roman de Prévost, par sa façon originale de solliciter l'activité interprétative, suppose ainsi un « lecteur hypercritique³ ».

§2

C'est que le vertigineux préambule de la *Grecque* peut être lu comme une définition en acte de ce que les narratologues baptiseront la « narration non fiable ». La théorie de l'*unreliable narrator*, forgée en 1961 par Wayne Booth⁴, a beau avoir été d'abord appliquée à des récits de la fin du XIX^e siècle (*Le Tour d'écrou*) et du XX^e siècle (*Lolita*, *La Chute*), les commentateurs ont souligné qu'elle trouve un champ d'exploration fécond dans les romans-mémoires du XVIII^e siècle, et tout particulièrement ceux de Prévost, que l'on a pu tenir pour « les premiers romans de la mauvaise foi⁵ ». À cet égard, Prévost n'est pas sans déplacer vers le domaine romanesque une lecture du soupçon que ses contemporains étaient accoutumés à pratiquer envers les mémoires authentiques. À propos de la « prévention générale » qui existait envers les mémorialistes trop intéressés à l'image qu'ils renvoient d'eux-mêmes pour ne pas être enclins à « altérer la vérité⁶ », les *Lettres de Mentor*, traduites par Prévost à la fin de sa vie, contiennent des formules limpides : « la partialité naturelle de l'amour-propre peut tenter quelquefois l'écrivain de revêtir de précieuses couleurs les parties de sa conduite dont il a quelque blâme à craindre⁷ ». Ces « précieuses couleurs » sont par excellence celles dont se farde le récit du narrateur de l'*Histoire d'une Grecque moderne*. C'est la modalité de lecture spécifique induite par ce biais narratif que cet article se propose d'explorer.

§3

À ce titre, on peut être frappé par la récurrence des adresses au lecteur dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*. Le narrateur tantôt sollicite « le lecteur » ou « ses lecteurs », tantôt s'en remet au « public », tantôt privilégie la forme indéfinie (« on jugera si la suite de cette aventure me rend plus excusable », p. 73). Or, il est essentiel de distinguer le lecteur effectif du roman (le lecteur *extradiégétique*, selon les catégories de Genette) et la figure de récepteur, construite par le texte, à laquelle la narration est destinée : le *narrataire*⁸. Dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*, le narrataire n'est pas pourvu d'une

³ Terme de René Démoris (*Le Roman à la première personne*, Genève, Droz, 2000 [1975], p. 189), qu'Audrey Faulot applique au cas particulier de la *Grecque moderne* dans un bel article (« La valeur de l'erreur dans l'*Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost », *Études Françaises*, 2018, n° 54 (3), p. 27-43).

⁴ Wayne C. Booth, *The rhetoric of fiction*, The University of Chicago Press, 1961.

⁵ Marc Escola, « Le Silence de Des Grieux », *Poétique*, 2018, n° 184, p. 168.

⁶ Art. MÉMOIRES de *L'Encyclopédie*, cité par Marc Hersant, « *La Religieuse* et la théorie du « narrateur indigne de confiance » », *Tropics* [En ligne], n°12, 2022.

⁷ Prévost, *Œuvres*, Genève, Slatkine Reprints, 1969, t. 34, p. 262-263. Il est notable que dans ces pages, le genre mémorialiste soit rapproché des romans où les auteurs « n'ont pas imaginé de plus puissante méthode pour plaire et pour attacher, que de mettre leur narration dans la bouche même du héros » (*ibid.*).

⁸ « Comme le narrateur, le narrataire est un des éléments de la situation narrative, et il se place nécessai-

identité spécifique (comme l'était Renoncour, l'interlocuteur de Des Grieux dans *Manon Lescaut*), en revanche il est investi d'une fonction : celle de rendre un jugement. Dans ce procès qu'est l'*Histoire d'une Grecque moderne*⁹, le narrateur enjoint de juger, ou plutôt de condamner –la narration se faisant réquisitoire –la jeune Grecque qu'il met au banc des accusés. Toute l'originalité du dispositif prévoisien est cependant que le discrédit qui pèse sur le témoignage du narrateur invite le lecteur ou la lectrice extradiégétique à s'arracher à cette position judiciaire. Le narrateur confère au narrataire un rôle de censeur auquel le public effectif a tout lieu de se soustraire. Bien lire l'*Histoire d'une Grecque moderne*, n'est-ce pas déjouer la modalité de lecture que le narrateur escompte du narrataire ?

§4

À force de refuser de prendre pour argent comptant un récit ouvertement suspect, le lecteur risque toutefois de se livrer à une surenchère interprétative dont le roman analyse précisément les travers. Le diplomate est en effet à bien des titres une représentation métaphorique d'un lecteur méfiant à l'excès, aveuglé par la recherche des « traces¹⁰ », enclin à déceler abusivement plusieurs niveaux de signification en filigrane des propos les moins obscurs. Prévost imagine un narrateur d'autant plus suspect qu'il est soupçonneux, d'autant moins fiable qu'il est animé par une défiance hyperbolique¹¹. Il importe dès lors pour le lecteur d'exercer son esprit critique sans imiter les errances herméneutiques du narrateur. Un écueil serait notamment de vouloir traquer à tout prix, derrière la trame des faits, une trame alternative qu'il demeure impossible de reconstituer, le lecteur restant structurellement dépendant de la perspective partielle du diplomate. De là cette question épineuse : comment lire l'*Histoire d'une Grecque moderne* ?

§5

Sans doute peut-on penser que « plus qu'aucun autre roman de cette époque, l'*Histoire d'une Grecque moderne* [...] fait du problème de la lecture, de l'interprétation, le vrai

rement au même niveau diégétique; c'est-à-dire qu'il ne se confond pas plus a priori avec le lecteur (même virtuel) que le narrateur ne se confond nécessairement avec l'auteur » (Genette, *Fictions III*, Paris, Seuil, 1972, p. 265).

⁹Voir Alan Singerman, « Quand le Récit devient procès : le cas de la *Grecque moderne* », *Eighteenth-Century Fiction*, Volume 9, n° 4, July 1997, p. 415-427.

¹⁰« Les moindres désordres que je crus remarquer dans sa chambre me parurent autant de traces de son amant, et de preuves du dérèglement qu'on lui reprochait » (*Histoire d'une Grecque moderne*, p. 286). Le personnage vérifie l'analyse de Deleuze selon laquelle la jalousie est « le délire propre des signes » (*Proust et les signes*, Paris, PUF, 1964, p. 167).

¹¹Au-delà de l'incipit, défiance et soupçon sont au fondement de l'attitude du diplomate, qui n'a de cesse de déplorer que son repos ait été troublé « par des soupçons qu'il ne [lui] a jamais été possible d'éclaircir » (*Histoire d'une Grecque moderne*, p. 283) et de faire part de cette « défiance qui mit beaucoup de trouble dans [s]es sentiments » (*ibid.*, p. 157).

sujet du récit qu'il raconte¹² ». Nous le vérifierons en étudiant le rapport qui s'instaure entre les trois membres d'une triade : le lecteur, le narrataire, mais aussi le lecteur fictif, l'*Histoire d'une Grecque moderne* procédant, comme d'autres romans de Prévost, à une mise en abyme de la lecture. En confiant d'austères ouvrages à Théophé, le narrateur craint qu'elle ne les interprète dans un sens différent de celui qu'il espérait. C'est ainsi la concurrence entre la lecture désirée par le narrateur et une *autre modalité de lecture* que met en scène Prévost. Théophé ne fournit-elle pas l'exemple d'un art de lire qui s'émancipe au moins en partie du mode de lecture que cherche à imposer le diplomate ? Dans ce grand roman du malentendu, Prévost orchestre un conflit des interprétations qui invite à réfléchir d'une part sur le problème de la *littéralité* (le diplomate regrette que Théophé le prenne trop à la lettre, Théophé reproche au diplomate d'ignorer le contenu littéral de son discours), d'autre part sur celui de *l'illisibilité*.

« DES APPARENCES DONT J'ABANDONNERAI LE JUGEMENT À MES LECTEURS »

§6

Rendre un jugement : telle est, dans la première comme dans la dernière page du roman, la mission confiée au narrataire. Il lui revient de « juger » que les aveux du narrateur prouvent sa bonne foi et il est en conclusion « mis en état de juger » (p. 292) le mérite de Théophé. La rhétorique judiciaire, avec laquelle le genre mémorialiste a partie liée¹³, sous-tend un roman-mémoires comme l'*Histoire d'une Grecque moderne*. En témoignage d'emblée l'incipit, dont la facture très rhétorique est signalée par le terme d'« exorde » . Des commentateurs ont fait valoir combien le roman est « parsemé de termes juridiques¹⁴ », jusqu'à la page capitale où le narrateur déclare : « le procès de mon ingrate n'est instruit qu'à demi » (p. 250). Si *Manon Lescaut* peut en partie se lire comme une enquête¹⁵, cette investigation devient explicite dans une œuvre où l'ambassadeur réunit des indices, se livre à des interrogatoires, compare des témoignages. Là où, au seuil de *Cleveland*, le propos est de susciter l'empathie du narrataire¹⁶, le narrateur vise ici plus spécifiquement à l'enrôler dans un procès.

¹²Jan Herman, « Topos de l'enfant trouvé et figures rhétoriques de l'inachèvement dans l'*Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost », *L'œuvre inachevée*, dir. Guy Lavorel et Annie Rivara, Lyon, CEDIC, 1999, p. 167.

¹³Gisèle Mathieu-Castellani, *La Scène judiciaire de l'autobiographie*, Paris, PUF, 1996.

¹⁴Alan Singerman, « Quand le Récit devient procès : le cas de la *Grecque moderne* », art. cit., p. 419.

¹⁵Voir Audrey Faulot, *Manon Lescaut de Prévost ou le « rivage désiré »*, Paris, Honoré Champion, « Champion-Commentaires », 2023, p. 23-24.

¹⁶« Mon mauvais sort m'a rendu le plus malheureux. J'expose l'histoire de mes malheurs au public » (Prévost, *Cleveland*, éd. Jean Sgard et Philip Stewart, Paris, Desjonquères, 2006, p. 41).

§7

L'intention affichée du narrateur est de laisser le dernier mot au public. La formule « j'abandonnerai le jugement à mes lecteurs » trouve son strict équivalent à la fin du roman (« c'est ici que j'abandonne absolument le jugement de mes peines au lecteur »), non sans avoir été glosée peu auparavant (« mais ce n'est point encore ici que je m'en remets au jugement de mes lecteurs¹⁷ »). Le diplomate prétend que le lecteur est « le maître de l'opinion qu'il doit prendre » (p. 283). La sentence finale serait le fait d'un narrataire souverain que le narrateur laisse libre d'interpréter les faits. De là le refus apparent d'orienter le jugement du public, dans deux phrases symétriques où le pronom indéfini renvoie au narrataire : « on prendra l'idée qu'on voudra des motifs qui m'échauffèrent le sang » ; « qu'on se forme l'idée qu'on voudra des sentiments que j'avais pour elle¹⁸ ». En réalité, il est difficile de soutenir, avec Robert Mauzi dans une étude classique, que « le narrateur se borne à proposer son témoignage¹⁹ ». Le diplomate impose bien plus qu'il ne propose. Il instruit un procès à charge au lieu de se cantonner au statut de témoin. Excéder le rôle qu'on se prescrit, telle est une des constantes de l'*Histoire d'une Grecque moderne*.

§8

Il suffit, dès l'exorde, de constater que la « belle Grecque » ne tarde pas à être ravalée au rang d'« ingrate », ou qu'au passif sans complément d'agent (« je suis trahi, rebuté même ») se substituent des tournures plus accusatrices : Théopé « *a fait* le tourment continuel de [s]a vie » (p. 55). On ne commentera pas en détail la rhétorique de l'insinuation qui tout au long du texte vise à orienter le jugement du narrataire, à grand renfort de suppositions et de généralisations. Il faudrait analyser les usages de l'adverbe *peut-être* (« elle sortait des bras de Chériber après avoir été dans ceux d'un autre Turc, et *peut-être* d'une multitude d'amants qu'elle lui avait déguisés » ; « [elle] se promet *peut-être* de me mener bien loin par ses artifices²⁰ ») ou encore les généralisations fondées sur le recours à l'indéfini (« [je trouvai] beaucoup de plaisir à remarquer tous les degrés d'adresse par lesquels *une femme* tend à son but » ; « s'il y avait quelque fond à faire sur les justifications d'*une femme* qui a autant d'esprit que d'amour [...] »²¹). Soulignons en revanche que ce dénigrement est d'autant plus insidieux qu'il est concurrencé par des épisodes de sublimation de l'objet aimé. Il est du reste malaisé de déterminer si Prévost construit une figure de narrateur qui s'aveugle lui-même ou qui manipule les faits à dessein. La dis-

¹⁷ *Histoire d'une Grecque moderne*, p. 55, p. 260 et p. 283.

¹⁸ *Ibid.*, p. 112, p. 165.

¹⁹ Robert Mauzi (éd.), *Histoire d'une Grecque moderne*, Paris, Union générale d'édition, « 10/18 », 1965, p. III.

²⁰ *Histoire d'une Grecque moderne*, p. 95; p. 138.

²¹ *Ibid.*, p. 218; p. 260.

inction posée par Greta Olson entre « narrateur faillible » et « narrateur indigne de confiance²² » se révèle poreuse dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*, où le narrateur semble tantôt manquer tout bonnement de clairvoyance, tantôt œuvrer à leurrer son public.

§9

Plus le narrateur attend du narrataire qu'il condamne Théophé, plus le lecteur peut être enclin à se dissocier de ce rôle. Prévost creuse l'écart entre le narrataire et les autres instances de réception : lecteur réel, virtuel ou idéal²³. Comme le souligne Laurence Mall, « le lecteur ne peut réagir que par un refus d'identification avec ce narrataire impuissant et superfétatoire²⁴ ». C'est bien en effet une « économie de l'identification²⁵ » d'une nature singulière qu'imagine Prévost en invitant le lecteur à ne pas se reconnaître dans le miroir que lui tend le narrateur. Sans doute cet obstacle à l'identification peut-il être accru chez les lectrices, tant le discours du narrateur charrie des poncifs misogynes. La lectrice de l'*Histoire d'une Grecque moderne* est-elle un lecteur comme les autres²⁶ ? Chez lecteurs et lectrices, la subversion de la position judiciaire peut en tout cas se manifester à un double niveau. D'une part en refusant de déclarer Théophé coupable et, corrélativement, en reportant les soupçons de l'accusée vers l'accusateur. Jean Sgard a commenté cette réversibilité des rôles : « l'accusateur devient peu à peu coupable, tandis que l'accusée emporte l'admiration²⁷ ». Mais d'autre part, une façon alternative de lire l'*Histoire d'une Grecque moderne* est de contester, ou d'outrepasser, la perspective judiciaire. Il n'est dès lors plus question de s'employer à répartir des torts. Le lecteur ou la lectrice se garde d'adopter un rôle de juge qui pourrait faire obstacle à l'appréciation esthétique du texte.

§10

Peut-être est-ce là une limite de la lecture, par ailleurs aussi séduisante qu'argumentée, qu'a proposée Alan Singerman en œuvrant, après un article pionnier d'Émita Hill,

²²Greta Olson, « Reconsidering Unreliability : Faillible and Untrustworthy Narrators », *Narrative* n° XI-1, 2003, p. 93-109.

²³Sur ces distinctions, voir Gerald Prince, « Introduction à l'étude du narrataire », *Poétique*, n° 14, 1973, p. 180.

²⁴Laurence Mall, « Modalités et déplacements de la violence dans l'*Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost », *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 345.

²⁵Audrey Faulot, « Peut-on se parler à soi-même ? Le destinataire comme autre moi ou comme autre soi dans des romans-mémoires de Prévost et Marivaux », *Figures et fonctions du destinataire dans les Mémoires et les romans-mémoires de l'époque classique*, dir. Annabelle Bolot, Coralie Bournonville, Marc Hersant et Catherine Ramond, Louvain, Peeters, 2021, p. 220.

²⁶Nous reprenons l'intitulé d'un colloque organisé en juin 2023 à l'Université Bordeaux-Montaigne : « La lectrice est-elle un lecteur comme les autres ? Genre et réception dans le récit contemporain français », org. Maxime Decout et Estelle Mouton-Rovira.

²⁷Jean Sgard (éd.), *Histoire d'une Grecque Moderne*, Presses Universitaires de Grenoble, 1985, p. 13.

à innocenter Théophé²⁸. Car cette perspective critique, toute fondée qu'elle soit sur des indices textuels (système des doubles, ruses du narrateur, limites du culte de l'énigme), revient à se maintenir dans les bornes d'un dispositif judiciaire en trompe-l'œil, quitte à seulement inverser les rôles d'innocent et de coupable. N'est-ce pas là jouer en partie le jeu du narrateur au moment même où l'on souhaite s'émanciper de son point de vue ? Il est à craindre que cette lecture reconduise des oppositions binaires (« ou Théophé est tout à fait vertueuse et le narrateur tout à fait paranoïaque, ou c'est une petite friponne et le narrateur la victime très patiente d'une femme fatale²⁹ ») qui sont autant de pièges tendus par la narration. La construction de fausses alternatives étant une stratégie récurrente du narrateur³⁰, il importe de savoir appréhender le texte à partir de catégories qui rendent mieux compte de sa richesse.

§II

En se soustrayant au programme de lecture imposé par le narrateur, le lecteur substitue une complicité à une autre. Tout au long du roman, le narrateur entend nouer une relation de connivence avec le narrataire. Il en vient même à postuler entre eux une convergence de vues, comme dans les lignes qui précèdent sa violente démystification de l'autobiographie de Théophé : « si l'on a fait, en lisant ce récit, une partie des réflexions qu'il me fit naître, on doit s'attendre à celles qui vont le suivre » (p. 93). Pourtant, la complicité entre le narrateur et le narrataire est supplantée par celle qui s'établit entre l'auteur et le lecteur. Comme l'a souligné Henri Coulet, « le plaisir que procure l'*Histoire d'une Grecque moderne* provient en grande partie d'une entente entre l'auteur et le lecteur aux dépens du narrateur, d'une complicité ironique³¹ ». Si le critique commente le plaisir intellectuel que procure cette lecture au second degré, il juge néanmoins que « tant d'adresse est peut-être une faiblesse et ce roman est moins émouvant que *Manon*

²⁸Voir Alan Singerman, *L'Abbé Prévost. L'amour et la morale*, Genève, Droz, 1987, p. 211-288 (« Enquête sur un chef-d'œuvre : étude psychologique et morale de l'*Histoire d'une Grecque moderne* ») et Émita Hill, « Virtue on trial : a defense of Prévost's Théophé », *SVEC*, LXVII, 1969, p. 191-209.

²⁹Martin Calder, « La résistance langagière de la Grecque moderne », *L'Abbé Prévost au tournant du siècle*, *SVEC*, 2000/II, p. 115.

³⁰« Mais soit qu'elle eût plus d'attachement pour la maîtresse que je lui avais donnée que pour moi-même, soit qu'elle fût trompée comme moi par l'adresse du comte et de Théophé, je n'appris d'elle que leurs fréquentes entrevues » (*Histoire d'une Grecque moderne*, p. 251); « soit que mes observations ne fussent plus assez exactes pour me faire pénétrer le fond de sa conduite, soit qu'elle eût plus d'adresse que je ne lui en croyais à déguiser, je n'aperçus rien qui blessât mes yeux » (*ibid.*, p. 271). Le narrateur semble faire preuve de pondération en avançant plusieurs interprétations, mais les hypothèses qu'il décline sont toutes défavorables à la jeune Grecque.

³¹Henri Coulet, « Le comique dans les romans de Prévost », *L'Abbé Prévost : actes du colloque d'Aix en Provence*, 1963, p. 182. Ces analyses rejoignent la définition, par W. Booth, de l'*unreliable narrator* en fonction de l'écart qui le sépare de « l'auteur implicite ».

Lescaut, Cleveland ou *Le Doyen de Killerine*³² ». Alors que Des Grieux, en livrant un plaidoyer *pro domo* nourri d'« éloquence scolastique³³ », suscitait, il est vrai, une empathie qui a assuré la fortune littéraire de *Manon Lescaut*, la distance critique se creuse dès l'incipit entre le lecteur et le narrateur de l'*Histoire d'une Grecque moderne*. On peut objecter néanmoins que le poignant récit d'illumination vertueuse de Théopbé, où la jeune Grecque trouve des accents que l'on rencontre chez peu d'héroïnes de la littérature d'Ancien Régime, invite à nuancer l'hypothèse d'un roman moins « touchant ». L'empathie, loin d'être absente, est seulement d'un autre ordre dans la *Grecque*. C'est que si le lecteur ne s'identifie ni au narrateur ni au narrataire, il entretient un tout autre rapport avec la lectrice fictive, Théopbé, qui tente de résister à la tyrannie interprétative du diplomate.

PORTRAIT DE THÉOPHÉ EN LECTRICE

§12

« Les héros de Prévost », relève Érik Leborgne, « sont de grands lecteurs, et font la part belle aux livres³⁴ ». Dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*, le romancier campe une figure de lectrice : Théopbé, qui se signale tout au long du roman par son esprit méditatif. Si le roman ne comporte pas de scène de lecture à proprement parler, Prévost donne accès aux réflexions inquiètes du diplomate sur les livres qu'il remet à sa protégée : la lecture est objet de débat. L'épisode où le narrateur médite sur les lectures de Théopbé suscite l'étonnement : on est surpris de voir une odalisque lire avec ardeur Nicole et Arnauld. Rarement dans l'univers romanesque du XVIII^e siècle le contraste entre identité du lecteur et nature des livres aura été aussi manifeste³⁵. Or Prévost approfondit le paradoxe : le narrateur tient la *Logique de Port-Royal* pour une lecture dangereuse. Inversant le réquisitoire augustinien contre le genre romanesque, le diplomate entend corriger l'effet délétère de la lecture de Nicole et Arnauld en prescrivant des œuvres romanesques. Le sommet de l'ironie est atteint lorsque le narrateur désespère de cette méthode à cause du pouvoir de séduction des ouvrages de Port-Royal. Quels que soient les livres qu'il propose à Théopbé, il lui paraît acquis qu'« elle retombera sur son Nicole » (p. 207) (on

³²Henri Coulet, art. cit., p. 182.

³³Prévost, *Manon Lescaut*, éd. Audrey Faulot, Érik Leborgne et Jean Sgard, Paris, GF, 2022, p. 80.

³⁴Érik Leborgne, « Littérature et transfert dans les romans de Prévost », *L'épreuve du lecteur. Livres et lecteurs dans le roman d'Ancien Régime*, dir. Jean Hermann et Paul Pelckmans, Louvain, Peeters, 1995, p. 240.

³⁵Nathalie Ferrand souligne que ce programme de lecture reprend celui de Rollin qui, dans son *Traité des études*, « recommandait, au chapitre consacré à la lecture des livres français, les *Essais de morale* de Nicole et la *Logique de Port-Royal* » (*Livre et lecture dans le roman français du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2002, p. 66).

apprécie la valeur affective du possessif). Ce n'est pas un traditionnel don-quichottisme que Prévost peint chez son héroïne, mais un attrait hors du commun pour les lectures spéculatives, qui fait obstacle aux projets libertins du diplomate.

§13

En opérant ce déplacement ironique, Prévost réinterprète une tradition littéraire : celle de la « précaution inutile », qui a inspiré un chef-d'œuvre : *L'École des Femmes*. L'hypotexte moliéresque est dans *l'Histoire d'une Grecque moderne* à la fois structurant et implicite. Lorsque Théopbé, soumise à un tuteur libidineux qui entend l'écartier du monde, fait preuve d'une « naïveté surprenante³⁶ » (p. 158), on devine en elle une « sœur d'Agnès³⁷ ». Au sujet du débat sur les lectures de Théopbé, Jean Sgard note : « le souvenir de Molière est ici tout proche. Le rêve de Ferriol, comme celui d'Arnolphe, serait d'enfermer Théopbé dans une sorte de séraïl ou de cloître moral dont les barreaux seraient [...] les *Essais* de Nicole et la *Logique de Port Royal*³⁸ ». Dans les deux œuvres, les maximes rigoureuses inculquées par le tuteur se retournent contre lui. Le diplomate et Arnolphe ont en commun, selon la formule de Prévost, de « prêter contre [eux] de fortes armes » (p. 205) à la jeune fille qu'ils voudraient soumettre. Le projet pédagogique et le projet libertin de ces « Mentors amoureux³⁹ » entrent en conflit. Pygmalions contrariés⁴⁰, ils voient leur Galatée échapper à leur tutelle. Ce renversement s'opère différemment : là où chez Molière, l'ingénuité ôte la conscience de l'interdit et hâte les leçons du seul vrai maître (l'amour), Théopbé invoque les principes que son « maître dans la vertu » (p. 143) lui a inspirés pour se refuser à son désir. Le rapport à l'écrit joue en tout cas un rôle important dans le double processus d'aliénation et d'émancipation de l'héroïne. Chez Molière, Arnolphe fait lire à Agnès de tristes « maximes du mariage » avant de déplorer que l'art d'écrire lui ait été enseigné⁴¹. Dans le roman de Prévost, le livre, qui devait servir d'adjuvant au diplomate, devient l'un des « remparts⁴² » contre la satisfaction de

³⁶Naïveté d'autant plus surprenante que Théopbé, contrairement à Agnès, a une expérience ancienne du désir masculin.

³⁷Voir Christophe Martin, « Agnès et ses sœurs : Belles captives en enfance, de Molière à Baculard d'Arnaud », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 2004/2, p. 323-342.

³⁸Jean Sgard, *Prévost romancier*, Paris, José Corti, 1989, p. 436-437.

³⁹Jean Rousset, « Prévost romancier : la forme autobiographique », *Modern Language notes*, 1965, vol. 80, n° 3, p. 295.

⁴⁰Arnolphe dit d'Agnès : « comme un morceau de cire entre mes mains elle est » (Molière, *L'école des Femmes*, acte III, scène 3, v. 810). Sur le double souvenir de Pygmalion et d'Arnolphe dans le roman de Prévost, voir Caroline Hoarau, « De Pygmalion à Arnolphe et de Galatée à Agnès, jeux de masques dans *l'Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost », *TrOPICS*, n° 2, 2015.

⁴¹« Voilà, friponne, à quoi l'écriture te sert / Et contre mon dessein l'art t'en fut découvert » (Molière, *L'école des Femmes*, acte III, scène 4, v. 946-947).

⁴²Élisabeth Lavezzi, « L'Odalisque au livre : livre et lecture dans *Histoire d'une Grecque mo-*

ses désirs.

§14

Cette mise en abyme de la lecture éclaire d'un jour original le rapport entre le narrateur et son public. Il est révélateur que le diplomate s'attribue le rôle de maître de lecture. C'est qu'il croit intensément aux effets des livres, auxquels il prête le pouvoir de métamorphoser l'individu. Or, il est débordé par les répercussions des ouvrages qu'il met entre les mains de sa protégée. Il constate avec amertume que son programme de lecture lui échappe. La lectrice qu'il espérait tenir en lisière développe un mode d'interprétation qui entrave ses projets. Une analogie existe à cet égard entre le niveau de l'histoire et celui de la narration. Comme personnage, le diplomate constate qu'il n'a plus de mainmise sur sa lectrice. Comme narrateur, il échoue à imposer à son lecteur le type de lecture vers lequel il oriente son narrataire. Prévost pose ainsi doublement la question de la *liberté* du lecteur et de la lectrice. Le diplomate a beau prétendre respecter l'indépendance d'esprit de Théophraste, cette autonomie est en large partie un leurre (sans qu'il se l'avoue, désireux qu'il est d'être l'objet d'un amour électif⁴³). De même, le narrateur assure que le public est libre d'avoir le dernier mot, alors qu'il s'emploie à infléchir son jugement.

§15

« Prêter de si fortes armes » contre lui-même : ce travers comique qui est celui du *je* narré est ainsi également, selon d'autres modalités, celui du *je* narrant. Le diplomate ne cesse, en tant que personnage et en tant que narrateur, de susciter la réaction inverse de celle qu'il escompte. L'incipit du roman peut être analysé en ce sens. Si le narrateur prévient les accusations de partialité, c'est en effet dans l'espoir – infructueux – de les dissiper par un aveu spontané. Selon une tactique retorse, l'autodépréciation est partie prenante d'une stratégie visant à gagner la confiance de l'auditoire. Le narrateur ne se reconnaît suspect que pour tâcher ensuite d'« effacer l'impression » (p. 55) de cet aveu. Pourtant, le soin qu'il met à tenter d'éliminer les soupçons qu'il a égrenés sur son compte laisse entendre malgré lui que son témoignage sera tendancieux. Avec ce préambule tortueux, Prévost résout ainsi une difficulté narratologique : comment mettre en garde contre la mauvaise foi du narrateur dans un récit où l'auteur lui délègue constamment la parole ? Dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*, le narrateur s'avoue suspect (donc l'auteur met en garde le lecteur), mais il formule cet aveu pour dissiper les soupçons (donc il ne croit pas se trahir). Or, les subterfuges douteux que le narrateur emploie pour assurer son crédit ne font que conforter le lecteur dans l'idée qu'il fait face à un narrateur de mauvaise foi. Le diplomate, dans le temps du récit comme dans le temps de la narration, se trouve être pris à son propre piège.

derne », *L'Épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, op. cit., p. 259.

⁴³ « Je ne trouverai qu'un bonheur imparfait dans un amour que j'attribuerai sans cesse à des motifs où je n'aurai pas la moindre part » (*Histoire d'une Grecque moderne*, p. 208).

§16

Lorsque l'ambassadeur raisonne sur les lectures de Théopbé, il insiste sur l'écueil principal, selon lui, de son rapport avec les livres : la propension à prendre leurs principes « trop à la lettre » (p. 206). La Grecque incarnerait une lecture littéraliste qui tient en échec son précepteur. Il n'est pas indifférent à ce titre que l'un des ouvrages de prédilection de Théopbé soit *La Logique de Port-Royal*, à savoir « une œuvre où il est traité du rapport entre le signe et le sens⁴⁴ ». En quoi le rapport entre lecture littérale et lecture figurée est-il au cœur de ce roman où le narrateur est comiquement captif de la lettre de son propre discours ?

LA LETTRE ET LE MAUVAIS ESPRIT : LITTÉRALITÉ ET ILLISIBILITÉ

§17

La lecture littérale que redoute le narrateur n'est pas seulement celle de la *Logique de Port-Royal*. Il déplore, plus largement, que les discours qu'il a tenus à Théopbé sur la liberté dont elle jouirait en France aient été compris au pied de la lettre. L'héroïne ne cesse en effet de s'en réclamer. « Elle va constamment », selon l'heureuse formule de Laurence Mall, « rappeler l'ambassadeur à l'ordre de son discours, maintenir l'irrésistible puissance de la lettre⁴⁵ ». Cet attachement au sens premier, qui dans un autre contexte serait taxé de naïveté (on peut songer à l'éducation livresque de *Cleveland*, ou à la lecture des *Fables* dans l'*Émile*⁴⁶), met ici le diplomate face à ses contradictions. L'ambassadeur n'a en effet d'autre ressource que de faire valoir le rôle de l'implicite. Une scène éclairante à cet égard est celle où le maître de langues provoque sa colère en lui rappelant qu'il lui avait donné « des ordres précis de laisser [Théopbé] libre dans toutes ses volontés ». La réponse offusquée de l'ambassadeur – « n'avez-vous pas dû comprendre mieux le sens de mes ordres⁴⁷ ? » (p. III) – souligne assez que son intention est tout sauf d'être pris au

⁴⁴René Démoris, *Le Roman à la première personne*, op. cit., p. 441.

⁴⁵Laurence Mall, « Modalités et déplacements de la violence dans *l'Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost », art. cit., p. 340.

⁴⁶Florence Lotterie compare le littéralisme de Théopbé et celui de *Cleveland* (*Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 207) et Nathalie Ferrand, à propos de Théopbé qui « ne connaît que le sens premier », cite les pages de Rousseau sur La Fontaine (*Livres et lectures dans le roman français du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 68). Voir Christophe Martin, « "L'éducation négative" de *Cleveland* », *Cleveland de Prévost, l'épopée du XVIII^e siècle*, éd. Jean-Paul Sermain, Paris, Desjonquères, 2006, p. 50-69 et du même auteur, « Rousseau et les fables de La Fontaine dans *émile* », *Le Fablier*, n° 34, 2023.

⁴⁷Cette réplique est comme la version dégradée d'une mauvaise foi qui, dans la tragédie racinienne, pouvait toucher au sublime. On songe au célèbre « qui te l'a dit ? » d'Hermione : « Ah ! Fallait-il en croire une amante insensée ? / Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée ? » (Racine, *Andromaque*, acte V, sc. 3, v. 1545-1546).

mot. Si Roxane déclare *in articulo mortis* à Usbek : « j'ai profané la vertu, en souffrant qu'on appelât de ce nom ma soumission à tes fantaisies⁴⁸ », le diplomate profane le mot de liberté en ne lui faisant rien signifier d'autre qu'une soumission qui tait son nom.

§18

Deux observations s'imposent à ce sujet. Tout d'abord, la mauvaise foi du diplomate culmine dans son usage du sous-entendu. Si le présupposé est intrinsèquement attaché à l'énoncé, le décryptage du sous-entendu « implique un 'calcul interprétatif', complexe et toujours aléatoire⁴⁹ ». Le personnage tire parti de cette zone d'incertitude pour moduler *a posteriori* le sens de ses énoncés. Il a beau jeu de reprocher à son interlocuteur de mal comprendre un discours dont lui-même (se) dissimule la portée. Par ailleurs, la question de la littéralité est d'autant plus complexe dans l'*Histoire d'une Grecque moderne* que Prévost ne donne pas accès aux propos mêmes qui ont été échangés lors de la rencontre originaire du diplomate et de Théophé. Le narrateur se borne en effet au discours narrativisé (« je lui parlai avec douleur de l'infortune des pays chrétiens... ») (p. 60), dont l'effet est d'« estomper le contenu » en le rapportant de façon « distanciée et sélective⁵⁰ ». Si le récit enchâssé de Théophé offre un nouveau point de vue sur cette scène fondatrice, c'est sans se montrer plus précis : Théophé a beau assurer « ne pas avoir perdu un seul terme » (p. 88) du diplomate, la lettre exacte de ce discours nous est dérobée. Il est ainsi difficile de fixer la latitude interprétative des propos de l'ambassadeur. Faut-il lui donner raison quand il insiste à bien des reprises sur la disproportion⁵¹ entre le contenu de ses propos et leur effet sur Théophé ? Peut-être, à condition de ne pas nécessairement y voir une marque de duplicité de la Grecque, mais plutôt un accord, au sens quasi musical (« un agréable instrument que j'aurais entendu pour la première fois, ne m'aurait pas fait une autre impression⁵² ») entre des dispositions intérieures et un discours que la jeune esclave investit d'un sens profond. En ce sens, le diplomate aurait moins *causé* la révolution morale de Théophé qu'il ne l'a matériellement rendue possible⁵³.

⁴⁸ Montesquieu, *Les Lettres Persanes*, éd. Paul Vernière et Catherine Volpillac-Augier, Paris, Librairie Générale d'édition, 2006, p. 406.

⁴⁹ Catherine Kerbrat-Orecchioni, « Antonymie et argumentation : la contradiction », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 43, 1984, p. 52.

⁵⁰ Anne-Marie Paillet, « Le discours narrativisé dans les *Mémoires* du cardinal de Retz », *Styles, genres, auteurs*, n° 5, Paris, PUPS, 2005, p. 50.

⁵¹ « Quelques réflexions hasardées sur nos usages ont-elles pu faire naître dans votre cœur un si heureux penchant ? » (*Histoire d'une Grecque moderne*, p. 144) ; « Que lui ai-je donc appris de si propre à lui inspirer cette rigoureuse vertu ? » (*ibid.*, p. 205).

⁵² Voir la suite : « je ne me souvenais de rien qui se fût jamais si bien *accordé* avec l'ordre de mes propres idées » (*ibid.*, p. 87).

⁵³ Cette interprétation est notamment défendue par James Gilroy, « Self-educated women in the novels

§19

En miroir de l'héroïne qui le rappelle malgré lui à la lettre de son discours, le diplomate est pour sa part « sans cesse tenté de prendre figurément les propos de Théophé⁵⁴ ». Les exemples en sont nombreux, comme lorsqu'il imagine une équivalence fallacieuse entre les déclarations de la jeune Grecque (qui lui répète « qu'elle avait besoin de repos ») et l'implicite qu'il désire y déceler (« j'expliquai cet avertissement comme une déclaration modeste de l'impatience qu'elle avait de se voir libre avec moi », p. 133). Si chez Mlle Habert, la dévote sensuelle du *Paysan Parvenu*, prétexter le sommeil est certes un moyen décent d'exprimer son désir (« couchons-nous mon fils, il est tard; ce qui voulait dire : couche-toi, parce que je t'aime⁵⁵ »), il n'en va nullement de même chez Théophé. Le diplomate voit détour, suggestion et euphémisme dans des paroles dénuées de double sens. « Expliquer » les propos de Théophé revient pour le narrateur à leur faire violence.

§20

En témoigne le grand morceau de rhétorique calomnieuse qui suit le récit autobiographique de la Grecque. Le diplomate démystifie l'expérience existentielle rapportée par Théophé en décelant, derrière ce qu'elle a décrit comme l'accès sublime à une sphère de moralité nouvelle, un motif plus trivial : la frustration sexuelle éprouvée auprès du vieux Chéribert⁵⁶. Dans ce roman où la question de la langue et de la traduction est centrale, le personnage ne cesse de traduire – et trahir – le discours de Théophé. Il impose à ses paroles un sens arbitraire : « je pris encore la réponse qu'elle me fit pour une nouvelle confirmation de mes espérances » (p. 187). L'ambassadeur confisque le discours de la Grecque en prétendant mettre au jour une vérité distincte de celle dont la locutrice se réclame. Le narrateur fait fond sur un double cliché : le *topos* de la langue orientale comme langage figuré et le poncif misogynne de la duplicité féminine. L'outrance prétendue de la parole orientale et le mythe du « caractère incompréhensible des femmes⁵⁷ » le dispenseraient de considérer pour eux-mêmes les propos de Théophé. Ainsi le personnage en

of the abbe Prevost », *Studies on Voltaire*, n° 302, 1992, p. 162.

⁵⁴Emmanuelle Sempère, « Le “double prix” de *L'Histoire d'une Grecque Moderne* : éléments pour une analyse de l'étrangeté du récit », *Les Expériences romanesques de Prevost après 1740*, dir. Érik Leborgne, Louvain, Peeters, 2003, p. 233.

⁵⁵Marivaux, *Le Paysan Parvenu*, éd. Érik Leborgne, Paris, Flammarion, « GF », 2010, p. 250.

⁵⁶Parce que Théophé a « vanté la modération du bacha », le diplomate estime non sans mufferie que la cause de « ses agitations de cœur et d'esprit » est « la situation d'une jeune personne qui n'avait pas dû goûter beaucoup de plaisir près d'un vieillard » (*Histoire d'une Grecque moderne*, p. 94).

⁵⁷Florence Magnot-Ogilvy a montré comment en disqualifiant le discours de Théophé comme une « parole de l'affect et de l'excès », le narrateur justifie sa « désinvolture par rapport à la lettre de la parole orientale » (*La Parole de l'autre dans le roman-mémoires (1720-1770)*, Louvain, Peeters, 2004, p. 13). Renoncour invoque complaisamment « le caractère incompréhensible des femmes » dans *Manon Lescaut* (*op. cit.*, p. 73).

vient-il à moins prêter attention à ce que dit l'héroïne qu'à ce qu'elle ne dit pas. D'une part il donne consistance à un néant, comme l'illustre la scène justement célèbre où en inspectant la chambre vide de Théopbé à Livourne, il « crée son objet avec du vide, fait d'une ombre un corps⁵⁸ ». D'autre part il ôte leur substance aux propos de Théopbé, au point de reconnaître ne pas même chercher à en élucider le sens : « je n'examinai point si elle avait compris mes intentions, ni si sa réponse était un consentement ou un refus » (p. 124). On connaît le « silence de Manon⁵⁹ » ; le diplomate tend à superbement ignorer la parole de l'héroïne.

§21

Plutôt que de fournir un effort de compréhension de l'autre, le narrateur insiste complaisamment sur son aura de mystère. Dans ce roman où le narrateur convoque la topique métaphore de la lecture de l'âme (« j'ai lu votre passion dans vos yeux, dans vos discours, dans toutes les circonstances de votre conduite », p. 260), il renonce à déchiffrer Théopbé. Il postule l'illisibilité de la femme aimée. S'il tient la Grecque pour son « ouvrage⁶⁰ », cet ouvrage lui échappe. Jan Herman l'a souligné : « Théopbé est un texte illisible, indéchiffrable⁶¹ ». Il n'est pas indifférent que le narrateur dise des caractères grecs écrits par Théopbé qu'il « ne les entendai[t] point encore » (p. 61). Le tour figé « c'est du grec » est en effet relevé par Furetière au sujet d'un discours réputé inintelligible. « On ne m'entendait point. [...] C'est comme si je leur parlais grec », déclare Silvia dans *La Double Inconstance* à propos du langage du cœur inaudible dans le monde corrompu de la Cour⁶². Théopbé serait un personnage qui se soustrait à toute lecture cohérente. De là la formule fameuse d'« énigme perpétuelle », qui consonne avec l'assimilation romantique de Manon à un « Sphinx⁶³ ». Cette expression dont Émita Hill et Alan Singerman ont montré les présupposés insidieux ne doit pas être isolée de son contexte. Le narrateur reconnaît la part de subjectivité dans cette opacité (« tout ce qui la regardait depuis que je l'avais vue pour la première fois, avait été *pour moi* une énigme perpétuelle », p. 142). Surtout, cette déclaration en précède quasi-immédiatement une autre, plus saisissante encore peut-être, de Théopbé : « hélas ! M'étais-je mal expliquée ou feignez-vous de ne pas m'entendre ? », (p. 143). Le narrateur reprendra plus loin les mêmes termes : « je me

⁵⁸Jean Rousset, *Narcisse romancier*, op. cit., p. 151.

⁵⁹René Démoris, *Le Silence de Manon*, Paris, PUF, coll. « Texte rêve », 1995.

⁶⁰Terme qui affleure à plusieurs reprises : « C'étaient mes propres bienfaits, qui semblaient m'attacher à elle comme à mon ouvrage » (*Histoire d'une Grecque moderne*, p. 266).

⁶¹Jan Herman, « La Reconnaissance littéraire. Stratégies de légitimation et métaphore parentale dans le roman du XVIII^e siècle », *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, dir. Suzanne Van Dijk et Madeleine Van Strien-Chardonneau, Louvain, Peeters, 2002, p. 167.

⁶²Marivaux, *La Double Inconstance*, acte II, sc. 1.

⁶³Terme de Musset dans « Nanouna » (« Manon, sphinx étonnant, véritable sirène »).

persuadai qu'elle avait feint de ne pas m'entendre » (p. 180). *L'Histoire d'une Grecque moderne* n'est pas seulement un roman de la méprise, mais un roman du malentendu délibéré ou simulé. Moins que l'incompréhension, Prévost analyse l'obstination à ne pas comprendre.

§22

Le paratexte de *L'Histoire d'une Grecque moderne* s'ouvrait sur un refus de guider le lecteur : « [on ne lui promet] pas le moindre avis qui puisse lui faire comprendre ou deviner ce qu'il n'entendra point par ses propres lumières » (p. 51). C'est en effet au cœur même du roman, à travers les déclarations insidieuses du narrateur et le « combat linguistique⁶⁴ » qui l'oppose à Théophré, que Prévost pose, avec une singulière profondeur, le problème de la lecture et de l'interprétation. Le romancier promeut la lecture active – dont l'antithèse serait le rapport aux livres incarné par l'ignorant caloger qui les laisse se couvrir de poussière⁶⁵ –, en même temps qu'il suggère les écueils de la surenchère herméneutique. *L'Histoire d'une Grecque moderne* montre comment un programme de lecture, celui du diplomate, peut être déjoué aussi bien par la lectrice fictive que par le lecteur de l'œuvre. Ce conflit à la fois comique et pathétique entre des pratiques de lecture opposées révèle les jeux dangereux de la littéralité et de l'implicite. En explorant les pièges de la lecture, Prévost analyse conjointement les pièges du langage et du désir.

Quelques mots à propos de : Nicolas Fréry

Nicolas Fréry est ancien élève de l'ENS de Paris, agrégé de lettres modernes et docteur en littérature française. Il exerce actuellement comme chercheur postdoctoral à la Voltaire Foundation d'Oxford. Ses publications portent sur la littérature du XVIII^e siècle (Marivaux, Prévost, Rousseau, Voltaire), notamment sur les rapports entre fiction et philosophie et sur les représentations de la lecture. Il est chargé du cours d'agrégation sur *L'Histoire d'une Grecque moderne* à l'ENS de Paris et au Collège Sévigné.

⁶⁴Formule d'Alan Singerman, *Histoire d'une Grecque moderne*, p. 307, note 38.

⁶⁵*Ibid.*, p. 217-218.

Pour citer cet article

Nicolas Fréry, « Prévost et les pièges de la lecture : », *Op. cit., revue des littératures et des arts* [En ligne], « Agrégation 2024 », n° 25, automne 2023 , mis à jour le : 04/12/2023, URL : <https://revues.univ-pau.fr:443/opcit/index.php?id=753>.